



**European Committee
of the Regions**

Discours d'introduction

**Changer les règles du commerce international:
un préalable indispensable pour relever les défis de l'agriculture, de
l'alimentation et de la planète**

Christophe Clergeau

Bruxelles le 8 mars 2018

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que j'ouvre cette conférence sur "Changer les règles du commerce international: un préalable indispensable pour relever les défis de l'agriculture, de l'alimentation et de la planète". Je suis très heureux de vous accueillir aussi nombreux au Comité européen des régions.

Si nous avons décidé de lancer ce débat au niveau européen en tant que représentants des autorités locales et régionales en Europe, c'est parce que nous constatons jour après jour les conséquences des règles actuelles du commerce international agricole sur nos territoires ruraux.

Depuis plusieurs décennies, la mondialisation et ses règles ont bouleversé les politiques agricoles, financiarisé les marchés et augmenté la volatilité des prix agricoles. La demande alimentaire croissante de pays émergents ou en développement, le réchauffement climatique, et le jeu de certains acteurs puissants, vulnérabilisent également le système alimentaire mondial. La diminution des prix agricoles provoquent des crises sectorielles à répétition, qui aboutissent à l'éviction d'un nombre croissant d'agriculteurs et dissuadent les

jeunes de s'engager dans ce secteur. Nous constatons que dans la plupart des pays européens, les zones rurales se vident de leurs agriculteurs, que les revenus des agriculteurs et d'autres travailleurs agricoles diminuent et que l'emploi agricole y perd du terrain.

A l'inverse, une envolée des prix alimentaires pénalise les pays qui ne disposent pas de sécurité alimentaire et qui sont généralement les plus pauvres, comme ce fut le cas en 2006. Si la première explication fut de mettre en avant la concurrence entre agrocarburants et cultures alimentaires, une analyse plus fine a mis en évidence d'autres raisons complémentaires, qui renvoient directement aux dysfonctionnements du système alimentaire mondial.

Comme vous l'expliquera ce matin notre rapporteur sur la régulation de la volatilité des prix des produits agricoles, Jacques Blanc, sans régulation des marchés, il semble utopique de pouvoir juguler la volatilité des prix dans le domaine agricole. Dans un contexte de réduction budgétaire qui nous impose de mieux utiliser le budget disponible, il nous faut réguler les marchés agricoles, non seulement pour prévenir les crises sectorielles mais aussi parce que cela coûte beaucoup moins cher que d'intervenir a posteriori, comme l'a montré la crise laitière récurrente de ces dernières années.

Une simple évolution de la réglementation au niveau européen et national ne nous permettra pas d'enrayer ce phénomène. Il est essentiel d'attaquer les problèmes à la racine et de s'interroger sur l'impact des règles qui régissent actuellement le commerce international sur nos propres mécanismes de régulation. Une première discussion sur une régulation du commerce mondiale des produits agricoles a été amorcée lors de la réunion du G20 réuni à Paris, en juin 2011. Malheureusement, force est de constater que les quelques propositions adoptées à l'issue de cette réunion n'ont pas beaucoup progressées à ce jour. Il est urgent de relancer les discussions concernant les outils de régulation au niveau mondial. La sécurisation des revenus des producteurs est une condition nécessaire pour maintenir l'agriculture sur l'ensemble des territoires et pour conserver un tissu rural vivant, afin de répondre à l'objectif de cohésion territoriale inscrit dans le traité de Lisbonne.

Par ailleurs les exportations européennes d'excédents à des prix inférieurs aux coûts de production européens et aux coûts de production africains minorent les

capacités productives de pays africains et favorisent l'émigration des populations rurales, contrairement à l'engagement de l'Union européenne de tenir compte des objectifs de développement durable adoptés par les Nations unies en 2015.

C'est pour cette raison que le Comité européen des régions, dans son avis sur «*La PAC post-2020*», demande à l'UE de peser de tout son poids de premier importateur et exportateur mondial de denrées alimentaires pour modifier les règles du commerce international agricole dans le sens de relations commerciales plus justes et plus solidaires. Notre rapporteur, M Guillaume Cros, vous détaillera nos propositions en la matière et vous proposera quelques pistes de travail que nous pourrions discuter ensemble.

Nous comptons sur votre participation active et surtout sur vos propositions concrètes pour faire évoluer les règles relatives au commerce international des produits agricoles afin de les rendre équitables et durables et de les fonder sur la solidarité.

Je vous souhaite à tous une excellente conférence.
